

### Coût de la vie

A mon avis, une politique globale dans ce sens devrait se réaliser le plus tôt possible, mais à une seule condition, savoir que le gouvernement réunisse autour d'une même table tous les intéressés dans le domaine de la construction. La suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, purement et simplement, n'entraînerait pas les effets désirés, mais une politique globale bien préparée, bien structurée, bien négociée avec les responsables de la construction, permettrait au gouvernement, je pense, de corriger une situation qui est devenue très embarrassante pour les nouveaux propriétaires.

Quant au gel des prix et des salaires, on doit tout de même réfléchir avant de le repousser du revers de la main. Il est clair que l'on parle d'un gel de prix de 90 jours. A mon avis, ce laps de temps pourrait être suffisant pour étudier une solution. Mais geler les prix au niveau actuel, ce serait mal servir à long terme la population.

Il est évident, et je l'ai dit il y a trois semaines, que geler le prix du bœuf à 90c. la livre, ferait l'affaire de la Canada Packers Limited, mais je pense qu'il est aussi très important de réfléchir et de trouver une solution durant ces 90 jours en vue de réduire les prix. Et ce n'est pas facile.

Jusqu'à quel point le contribuable n'est-il pas responsable de la situation, monsieur le président? Il est facile de blâmer le gouvernement. Il est facile de blâmer tous les législateurs au sujet de cette question.

Jusqu'où le consommateur lui-même a-t-il participé à cette montée en flèche des prix, par un désir, bien légitime, d'ailleurs, de se procurer à peu près n'importe quoi? Jusqu'où le gouvernement partage-t-il cette responsabilité? Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray) pourrait peut-être inviter le consommateur à plus de modération. Et je sais que chez les députés de l'opposition, il se fait toute une publicité pour inciter le consommateur à se procurer des choses que le voisin possède ou qui sont communes dans d'autres pays.

Donc, il y a encore là toute une éducation à faire de l'individu, et non pas seulement du gouvernement. Mais devant le problème qui se pose, je crois qu'il est absolument absurde et regrettable que certains députés ou que les partis politiques en fassent une question de partisannerie ou de politique. La population canadienne s'inquiète; elle exige qu'une solution soit apportée le plus tôt possible à cette situation et s'en remet à son gouvernement.

Au fait, les députés ont la responsabilité de discuter de cette question d'une façon très objective et de tenter de trouver cette solution.

Je pense que les suggestions qui ont été faites méritent l'attention de tous les députés, et que la motion à l'étude, qui reconnaît qu'on n'a pas réussi à freiner l'augmentation du coût de la vie est parfaitement justifiée. Donc, dans les circonstances, si j'allais voter contre cette motion, je dirais en deux mots que le gouvernement a réussi à juguler l'inflation, mais ce serait faux. Je ne dis pas que c'est uniquement la faute du gouvernement, car, je le répète, le gouvernement a fait des efforts fantastiques mais insuffisants, et je pense que c'est là que le problème se pose.

Le Crédit social propose un amendement. Évidemment, je ne partage pas tout à fait la théorie monétaire du Crédit social; donc, il est évident que je ne voterai pas pour cet amendement. Il y a des gens qui y croient. Je respecte ces

[M. La Salle.]

opinions, comme je respecte les religions, en ce pays; donc je respecte aussi le Crédit social. Personnellement, je n'y crois pas. Bien sûr, ils avanceront des arguments pour tenter de prouver qu'on a fait l'essai d'un tas de trucs avec le système actuel et diront: Mais pourquoi pas faire l'essai de la théorie monétaire du Crédit social? Enfin, j'aime mieux attendre qu'il y en ait plus qui y croient pour me convaincre. Maintenant, ce n'est sûrement pas le député de Shefford (M. Rondeau) qui va me convaincre. Je connais trop ses idées et ses arguments pour qu'il puisse me convaincre. Il y a quand même dans ce parti des députés très sérieux et que je respecte beaucoup.

Monsieur le président, je crois qu'il s'agit d'une question de principe. La motion à l'étude mérite l'attention de la Chambre. A mon sens, on ne doit pas se limiter à croire que le gouvernement serait renversé parce qu'il s'agit d'une motion de censure qui serait appuyée par la majorité. Je crois qu'il s'agit plutôt de rappeler au gouvernement qu'il existe un malaise profond au pays, et qu'il est peut-être sensé de s'appliquer davantage.

J'aimerais maintenant, avant de terminer, monsieur le président, rappeler aussi, comme l'a fait tantôt l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), une partie de l'éditorial de M. Pellerin, du journal *La Presse*, qui a écrit, au sujet du Nouveau parti démocratique, et je cite:

Le chef du NPD, M. David Lewis, tient le ministre des Finances responsable de l'escalade des prix. Il dit que M. Turner maintient l'indice des prix à un taux artificiellement élevé parce qu'il entend assurer, par ce moyen, le maintien de la parité du dollar canadien avec celui des États-Unis... L'explication paraît laborieuse, mais il se peut qu'elle contienne des éléments de vérité. Toutefois, aux yeux du «monde ordinaire», tous ont l'air de se donner le mot. Les producteurs, les empaqueteurs, les livreurs, les marchands, les propriétaires, les entreprises de spectacle et de loisir, et même les gouvernements ne font rien pour empêcher les prix de monter.

Et il termine en disant:

Si les prix continuent à grimper au rythme actuel, la défense du bien commun devra passer avant le respect de l'initiative privée. L'inflation menace de nous ruiner tous. Les autorités se doivent d'intervenir plutôt que de se laver les mains ou de profiter du fléau.

Donc je pense que la dernière remarque de ce journaliste mérite une certaine réflexion. Je pense aussi à l'inquiétude du peuple canadien à l'égard de ce problème, et j'espère que le débat d'aujourd'hui nous permettra d'être plus sensibilisés à ce problème et de se donner la main, plutôt que de se diviser pour le régler.

Je crois que c'est cette objectivité que la population canadienne recherche chez les députés. Quant à moi, c'est avec cet objectif en vue que je travaille à la Chambre, et je crois que c'est mon devoir et ma responsabilité d'inviter les députés à s'appliquer davantage à rechercher la solution la plus bénéfique pour la société, et non pas une solution susceptible d'assurer une certaine rentabilité électorale.

Ceux qui limitent leur souci à la rentabilité électorale risquent d'être bien mal jugés par la population qui les voit agir. Donc, non seulement le gouvernement doit agir, mais il doit le faire en fonction des meilleurs intérêts de la société, et j'espère que tous ces discours seront suivis d'une application très concrète, très efficace, pour qu'enfin on puisse freiner effectivement l'augmentation du coût de la vie et permettre aux Canadiens d'espérer beaucoup plus qu'actuellement.